

C'est quoi le MAG ?

Le MAG Jeunes LGBT+ - *Mouvement d’Affirmation des Jeunes lesbiennes, Gais, Bi, Trans et +* - est une association qui lutte contre les LGBTphobies et le sexisme et pour le bien-être des jeunes depuis 1985.

L’association est composée d’un Conseil d’Administration, d’un Secrétariat national, d’animateur·rice·s régionaux·ale·s, de volontaires en service civique et de jeunes bénévoles âgé·e·s de 15 à 30 ans, LGBT+ ou en questionnement quant à leur orientation sexuelle ou identité de genre.

Elle est conçue pour que chacun·e puisse y trouver sa place en participant à la vie de l’association, ses actions éducatives et culturelles, sportives et de loisir, ou simplement en y trouvant un lieu convivial où rencontrer d’autres jeunes.

Les jeunes désirant prendre contact avec l’association peuvent venir librement durant les heures d’ouverture hebdomadaires de nos permanences d’accueil à Paris.

Avec le soutien institutionnel de



Pour en savoir plus



35 rue Quincampoix
75004 Paris

01 43 73 31 63

contact@mag-jeunes.org
www.mag-jeunes.org

Le MAG Jeunes LGBT+ est une association nationale pour les jeunes âgé·e·s de 15 à 30 ans. Elle accueille toutes les personnes qui passent la porte de ses locaux et leur propose des activités de convivialité, culturelles et militantes, dans le but d’aider à rompre l’isolement des jeunes. Son rôle est également de faire de la prévention et de lutter contre les LGBTphobies auprès du grand public et des institutions.

L’association a développé en partenariat avec **NYX Professional Make Up** et **TÊTU** une formation destinée à sensibiliser aux causes LGBT+ et à engager le plus grand nombre de personnes à devenir des allié·e·s. Tu peux retrouver la formation sur : <https://proudallesforall.nyxcosmetics.fr>

Où nous trouver

Si vous souhaitez orienter un·e jeune LGBTI+ ou en questionnement afin qu’il·elle sorte de l’isolement, pour rencontrer d’autres jeunes LGBTI+ ou s’investir pour l’intérêt général, vous pouvez proposer à ce qu’il·elle vienne aux **permanences du MAG Jeunes LGBT+**. Vous pouvez venir accompagné·e d’un adulte ou d’ami·e·s. Nos permanences se tiennent les **mercredis, vendredis** et **samedis** dans le local de l’association, au **35 rue Quincampoix**.

*MAG Jeunes LGBT+ - Mouvement d’Affirmation des jeunes
Lesbiennes, Gais, Bi et Trans*

Association de loi 1901 à but non lucratif déclarée au journal officiel le 2 mai 1985

Agrément National Jeunesse et Éducation Populaire N° N-JEP-2019-06

Agrément du Service Civique N° NA-000-19-00207-00

Agrément National d’association complémentaire de l’enseignement public N°2019-0085

LE MAG JEUNES LGBT+ PARIS



jeunes gais lesbiennes bi trans et +

Les activités variées de l'association

Des permanences d'accueil

Des bénévoles et volontaires en service civique formé-e-s à l'écoute assurent les permanences d'accueil les **mercredis**, **vendredis** et **samedis** dans le local de l'association. Les jeunes peuvent se retrouver dans un cadre agréable pour discuter et rencontrer d'autres jeunes, mais également avoir accès à des informations et outils de prévention ainsi que poser toutes leurs questions.

Des groupes de parole

Des groupes thématiques organisent des permanences **mixtes** ou **non-mixtes** au local ainsi que des activités conviviales et culturelles avec pour objectif de proposer aux jeunes des groupes de parole et des espaces pour échanger. **Groupe A+** (personnes asexuelles et aromantiques), **Cercle B** (personnes bi et pan), **Entre L** (personnes lesbiennes), **Groupe Gais**, **Groupe des jeunes LGBT+ victimes de racisme**, **Comité Trans et Non-binaires**, **Welcome out** (pour les réfugié-e-s, migrant-e-s et demandeur-euse-s d'asile).

Activités de loisirs, culturelles et sportives

De nombreuses activités conviviales, culturelles, de loisirs et sportives, telles que des soirées, des sorties au cinéma, au théâtre et au musée, des pique-niques sont organisées pour les membres de l'association afin de sortir de l'isolement, rencontrer d'autres jeunes et découvrir la culture queer. Des cours sont également proposés par des professionnel-le-s tels que des cours de théâtre, de pole dance et de sports.

Prévention et bien-être

Le MAG Jeunes LGBT+ propose une cellule d'écoute qui permet de prendre des rendez-vous anonymes et confidentiels avec des écoutant-e-s professionnel-le-s. L'association propose également des activités liées à la vie affective et sexuelle en lien avec des partenaires de santé, telles que des ateliers sur la prévention des IST/VIH, des dépistages rapides du VIH et des mises à disposition de préservatifs et lubrifiants.

Échanges européens

Des échanges pour les jeunes LGBT+ au sein de l'Union européenne sont régulièrement proposés en partenariat avec d'autres associations afin que il-elle-s aient accès à la mobilité européenne, et puissent sortir de l'isolement en rencontrant des jeunes d'autres nationalités tout en développant un dialogue interculturel.

Lutter contre les LGBTphobies et le sexisme en milieu scolaire et universitaire

Le MAG Jeunes LGBT+ organise depuis 2001 des **interventions en milieu scolaire** (IMS) afin de sensibiliser les élèves du secondaire et étudiant-e-s aux LGBTphobies et au sexisme. Sous forme de débat, les intervenant-e-s bénévoles et volontaires en service civique de l'association amènent les élèves à réfléchir sur les questions d'orientations sexuelles, d'identités de genre, de différences et de normes, luttant ainsi contre les idées reçues. Le MAG Jeunes LGBT+ intervient également dans l'espace public lors de festivals, soirées, journées citoyennes et auprès des professionnel-le-s (équipes pédagogiques, agent-e-s municipaux-ales...) à travers des ateliers ou des formations.

Plaidoyer et participation à des événements militants et citoyens

Tous les ans, l'association organise le **Grand Bal des Fiertés** afin de lever des fonds pour les projets de l'association, des colloques, des séminaires et des conférences telles que la Conférence Mondiale pour les droits et l'inclusion des jeunes LGBT+. Par ailleurs, elle participe à différentes manifestations citoyennes et militantes telles que la journée internationale de lutte contre les LGBTphobies, la Marche des Fiertés, l'Existrans, la journée mondiale de lutte contre le SIDA et le festival Solidays.

Soutenez l'association

Adhérer

L'adhésion est encouragée, car elle permet de **soutenir financièrement l'association** et parce que le statut d'adhérent-e permet d'accéder aux multiples **activités de bénévolat**. Vous pouvez adhérer en ligne via notre site internet ou sur place lors de nos permanences, en espèces ou par carte.

Devenir bénévole

Vous pourrez :

- **Intervenir en milieu scolaire** et participer à sensibiliser les élèves des académies d'Île-de-France ;
- **Proposer et organiser** les activités culturelles, de loisirs, sportives et éducatives de votre choix ;
- Participer à des **événements citoyens et militants** en France et en Europe ;
- Mettre en valeur vos **compétences** pour l'association (graphisme, photographie, talents d'écriture...).

Faire un don

Par internet via le site web du MAG Jeunes LGBT+ : www.mag-jeunes.org

Par chèque, à l'ordre du « MAG Jeunes LGBT », à envoyer au 15 rue de la Forge Royale, 75011, Paris

Dons en nature (meubles, matériels informatiques, livres...) contactez-nous directement par courriel : contact@mag-jeunes.org

Retrouvez nous sur nos réseaux !



@mag_jeunes_lgbt



@mag_jeunes_lgbt



MAG Jeunes LGBT+

Que signifient homosexualité et homophobie ?

L'homosexualité est une **orientation sexuelle** qui se définit par l'**attirance** (émotionnelle, romantique, physique ou sexuelle) entre personnes d'un même genre. Il existe d'autres orientations sexuelles telles que l'**hétérosexualité** ou la **bisexualité**.

L'homophobie est le **rejet** des personnes homosexuelles. Il ne s'agit aucunement d'une opinion, mais d'une **infraction**.

Les actes homophobes (insultes, menaces, violences...) sont en effet reconnus comme des infractions en France au même titre que le sexisme ou le racisme, et sont passibles d'une amende ou d'une peine d'emprisonnement.

Connait-on l'origine de l'homosexualité ?

A l'heure actuelle, il n'existe pas de réponse scientifique à cette question. Il semblerait que l'orientation sexuelle soit le résultat d'un mélange complexe entre facteurs biologiques, psychologiques, sociaux et culturels. Etre homo, bi ou hétéro n'est pas un choix. Une personne homosexuelle ou bisexuelle peut uniquement décider si elle assume son orientation sexuelle ou non. **L'outing**, qui consiste à révéler l'orientation sexuelle d'une personne LGBT+ contre son gré, peut traumatiser ou mettre en danger la vie des personnes.



jeunes gais lesbiennes bi trans et +

Pour en savoir plus



jeunes gais lesbiennes bi et trans +

01 43 73 31 63

contact@mag-jeunes.org

www.mag-jeunes.org

Le **MAG Jeunes LGBT+** est une association nationale pour les jeunes âgé.e.s de 15 à 30 ans. Elle accueille toutes les personnes qui passent la porte de ses locaux et leur propose des activités de convivialité, culturelles et militantes, dans le but d'aider à rompre l'isolement des jeunes. Son rôle est également de faire de la prévention et de lutter contre les LGBTphobies auprès du grand public et des institutions.

L'association a développé en partenariat avec **NYX Professional Make Up** et **TÊTU** une formation destinée à sensibiliser aux causes LGBT+ et à engager le plus grand nombre de personnes à devenir des allié.e.s. Tu peux retrouver la formation sur : <https://proudallesforall.nyxcosmetics.fr>



Ligne Azur

Dispositif d'information et de soutien aux personnes en questionnement sur leur orientation et/ou leur identité sexuelle, à l'entourage, aux professionnel-le-s qui souhaitent aider une personne en difficulté.

Avec le soutien institutionnel de



Creating Possible



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité



jeunes gais lesbiennes bi trans et +

L'HOMOSEXUALITÉ



Comment sait-on que l'on est homosexuel·le ou bisexuel·le ?

La plupart des personnes homosexuelles et bisexuelles découvrent leur orientation sexuelle en tombant amoureux·se ou en étant attiré·e·s physiquement par une personne de même genre. Cette prise de conscience, comme pour les personnes hétérosexuelles, peut avoir lieu dès l'enfance, à l'adolescence ou à l'âge adulte.

Peut-on concilier homosexualité et religion ?

Les trois grandes religions monothéistes (christianisme, judaïsme et islam) condamnent certains actes homosexuels mais il appartient à chacun·e de déterminer si ses actions sont en adéquation avec sa foi. Il existe des chrétienn·e·s, des juif·ve·s et des musulman·e·s homosexuel·le·s qui concilient leurs croyances et leur orientation sexuelle : il s'agit d'un sujet très personnel et intime ; chacun·e doit pouvoir vivre sa spiritualité à sa manière. Personne ne devrait dénier à quelqu'un le droit de croire tout comme personne ne devrait dénier à quelqu'un le droit d'aimer. La religion ne doit pas servir de justification à des actes et propos homophobes, ou relevant d'autres critères de discriminations reconnus par la France.

Idée reçue n°1 : Tous les gays sont « efféminés » et toutes les lesbiennes « masculines ».

Faux. Il existe une image stéréotypée des personnes homosexuelles souvent véhiculée par la télévision et les médias. Il est vrai qu'il existe des personnes gays efféminés et des personnes lesbiennes d'apparence masculine, tout comme il existe des garçons hétérosexuels efféminés et des filles hétérosexuelles masculines. Cette diversité est présente tant chez les personnes homosexuelles que chez les personnes hétérosexuelles. On peut alors parler d'expression du genre. Il s'agit de la manière dont une personne va exprimer ouvertement son genre. Cela peut inclure ses comportements et son apparence, comme ses choix vestimentaires, sa coiffure, le port de maquillage, son langage corporel et sa manière de s'exprimer.

Idée reçue n°2 : Qui joue le rôle de l'homme et de la femme dans un couple homo ?

Aucune des deux personnes. Il n'y a pas, dans un couple homo, celui ou celle qui fait l'homme et celui ou celle qui fait la femme car il n'y a pas de "rôle de l'homme" et de "rôle de la femme". Chaque couple construit sa relation, aussi bien au niveau sentimental et sexuel qu'au niveau du partage des tâches ménagères, des responsabilités financières, de l'éducation des enfants, des soins des proches, etc...

Pourquoi les personnes LGBT+ se rassemblent-elles ?

À l'heure où notre société demeure encore très **hétéronormée** et où les **discours homophobes** sont toujours aussi présents dans la sphère politique et médiatique, des jeunes homosexuel·le·s et bisexuel·le·s, tout comme des personnes davantage âgées, rencontrent très souvent des difficultés à accepter leur orientation sexuelle et éprouvent par conséquent le besoin de se réunir avec des personnes qui peuvent directement comprendre leur vécu. Ces **espaces de liberté**, au sein desquels il·elle·s peuvent être eux·elles-mêmes sans s'exposer à des propos discriminatoires ou à des violences, leur permettent également de s'accepter et de s'épanouir.

Cela ne signifie pas que les personnes homosexuelles rejettent les personnes hétérosexuelles et ne passent leur temps qu'avec des personnes issues de leur communauté. Il·elle·s fréquentent quotidiennement des personnes hétérosexuelles dans leur lycée, université, lieu de travail et ont de la famille et des ami·e·s hétérosexuel·le·s.

Les personnes homosexuelles peuvent-elles avoir des enfants ?

Oui, les personnes homosexuelles peuvent avoir des enfants. En France, de très nombreux enfants sont élevés dans des familles homoparentales. Des études menées dans plusieurs pays montrent que **les enfants issus de familles homoparentales n'ont pas plus de problèmes que les enfants issus de familles hétéroparentales**. Depuis la loi sur le **Mariage pour Tous**, la France reconnaît le droit d'adopter des enfants aux personnes homosexuelles, en couple ou célibataires. En 2021, une loi accompagnée d'un décret sur la **Procréation médicalement assistée (PMA)** a été votée et **autorise** désormais la PMA pour toutes les femmes, permettant aux couples de lesbiennes d'y avoir recours.



C'est quoi la bisexualité ?

La bisexualité est une **orientation sexuelle**, comme l'hétérosexualité et l'homosexualité. Une personne bisexuelle peut être attirée par des personnes de genre identique au sien et des personnes de genres différents.

Cette attirance peut être d'ordre **émotionnelle**, **romantique**, **physique** ou **sexuelle**, mais elle comprend généralement tous ces aspects.

Être bi ne signifie pas vouloir sortir avec deux personnes en même temps. Tou-te-s les personnes bi ne vivent pas les choses de la même façon : certain-e-s ressentent davantage une attirance pour des personnes du même genre, d'autres pour des personnes du genre opposé, d'autres ont un ressenti identique pour tous les genres.



Pour en savoir plus

MAG

jeunes gais lesbiennes bi et trans +

01 43 73 31 63

contact@mag-jeunes.org

www.mag-jeunes.org

Le **MAG Jeunes LGBT+** est une association nationale pour les jeunes agé-e-s de 15 à 30 ans. Elle accueille toutes les personnes qui passent la porte de ses locaux et leur propose des activités de convivialité, culturelles et militantes, dans le but d'aider à rompre l'isolement

des jeunes. Son rôle est également de faire de la prévention et de lutter contre les LGBTphobies auprès du grand public et des institutions.

L'association a développé en partenariat avec **NYX Professional Make Up** et **TÊTU** une formation destinée à sensibiliser aux causes LGBT+ et à engager le plus grand nombre de personnes à devenir des allié-e-s. Tu peux retrouver la formation sur : <https://proudallesforall.nyxcosmetics.fr>



Dispositif d'information et de soutien aux personnes en questionnement sur leur orientation et/ou leur identité sexuelle, à l'entourage, aux professionnel-le-s qui souhaitent aider une personne en difficulté.



Dispositif d'information et de soutien aux personnes en questionnement sur leur orientation ou leur identité sexuelle, à l'entourage, aux professionnel-le-s qui souhaitent aider une personne en difficulté.

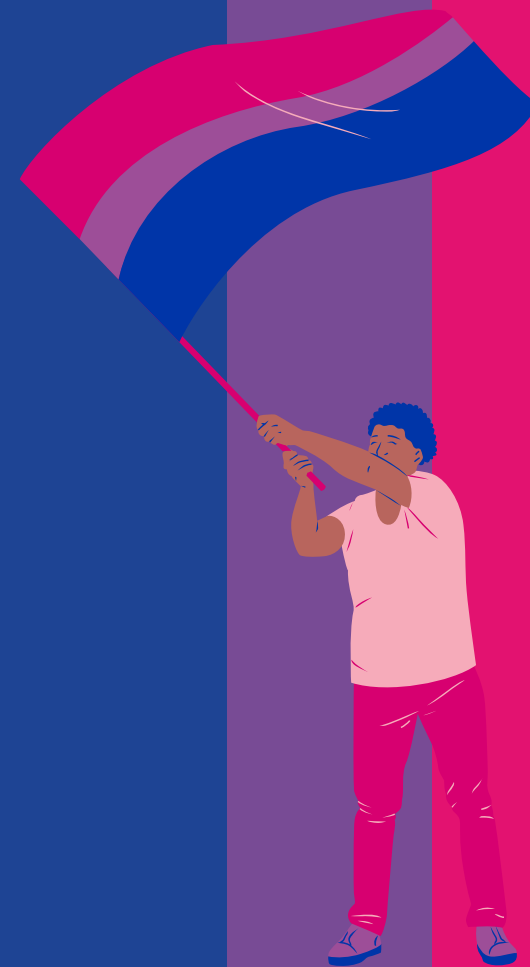
Avec le soutien institutionnel de



MAG

jeunes gais lesbiennes bi et trans +

LA BISEXUALITÉ



Idée reçue n°1 : la bisexualité est-elle une simple phase à l'adolescence ?

Non la bisexualité n'est pas une phase, ni même un effet de mode avant le retour à la « norme ». Il arrive à tout âge de se demander si on est homo, bi ou hétéro. Se poser des questions est ordinaire et surtout légitime. Il est possible de prendre conscience à terme de sa bisexualité, mais pas forcément : cette période peut également être un passage de transition au bout duquel on découvre qu'on est hétéro ou homo. Toutefois, la bisexualité n'est pas forcément une période de questionnement. Certaines personnes naissent bisexuelles, et le seront toujours, sans jamais remettre leur orientation en question.

Idée reçue n°2 : la bisexualité est-elle un choix ?

La bisexualité est une orientation sexuelle à part entière et ce n'est pas une question de choix. Il ne s'agit nullement d'une humeur ou d'une envie qui passera avec le temps, une fois la bonne personne trouvée.

Comme les personnes bisexuel-le-s aiment des personnes de deux genres, certaines personnes pensent qu'il-elle-s peuvent choisir entre les garçons et les filles. Ce sont des idées reçues. En réalité, les personnes bi ne choisissent pas les personnes qu'il-elle-s aiment ou qui les attirent. Tout dépend des rencontres et des affinités.

Idée reçue n°3 : les personnes bi sont-elles moins fidèles ?

Non. Certaines personnes croient que les personnes bi ne sont pas satisfait-e-s en sortant seulement avec une seule personne, et donc qu'une personne bi trompera forcément son-sa partenaire : c'est une idée reçue. Être bisexuel-le ne signifie pas que l'on soit moins fidèle ou moins bien en couple que les autres. Dans une relation de couple, il peut arriver que des personnes bi trompent leur conjoint-e, comme le font également des personnes homo et hétéro. Cela dépend des personnes, des personnalités et des contextes, pas de l'orientation sexuelle.

Qu'est-ce que la pansexualité ?

Tout comme la bisexualité, **la pansexualité est une orientation sexuelle**. Une personne pansexuelle peut être attirée par les personnes quel que soit leur genre (de même genre qu'elle ou des personnes de genres différents). La différence entre la pansexualité et la bisexualité est parfois difficile à comprendre, ces deux orientations sexuelles ont beaucoup de similitudes. Pour comprendre la pansexualité, il faut s'affranchir de la binarité du genre. En bref, il faut comprendre que **le genre n'est pas limité au masculin et au féminin**. Pansexuelle, avec le suffixe grec pan signifiant "tous", se dit d'une personne potentiellement attirée sentimentalement ou sexuellement par les personnes de tout genre. C'est la personnalité et la façon d'être qui compte, plus que l'apparence ou le genre.

Existe-t-il une discrimination visant spécialement les personnes bi ?

La bisexualité est **peu acceptée** car elle se place en dehors du schéma classique de la société où tout est binaire (homo ou hétéro, garçon ou fille, handicapé ou valide). De plus, les personnes bi sont souvent **très peu visibles** : par exemple un garçon bi en couple avec une fille apparaîtra comme « hétéro » s'il ne précise pas qu'il est bi.

La bisexualité est également très mal traitée par les médias qui la font souvent passer pour une mode ou une pratique sexuelle « exceptionnelle ».

L'attraction des personnes bi pour les personnes de même genre n'est souvent pas prise au sérieux par leur entourage hétéronormé, qui pense que cela n'est qu'une phase qui passera. Certaines personnes pensent même que les filles bisexuelles sortent avec d'autres filles pour attirer la curiosité des garçons et les séduire.

Les idées reçues existent aussi au sein de la communauté LGBT+ : il y a des personnes gays et lesbiennes qui pensent que les personnes bi sont des homos qui ont honte et font semblant d'être un peu hétéro pour échapper à l'homophobie.

Le rejet des bisexuel-le-s a un nom : **la biphobie**. Les personnes hétérosexuelles tout comme les personnes homosexuelles peuvent être biphobes. Cela peut se traduire par des moqueries, des insultes, des actes violents, des mises à l'écart, etc. L'hétérosexualité, l'homosexualité et la bisexualité sont trois orientations sexuelles à part entière, aussi sincères et dignes de respect les unes que les autres.

Par ailleurs, les personnes bi peuvent également subir d'autres discriminations en raison de leur identité de genre, de leur couleur de peau, de leur religion, d'un handicap ou d'une maladie... Une personne peut en effet être au croisement de plusieurs actes discriminatoires, ce qui peut rendre leur situation d'autant plus difficiles.



Qu'est-ce que la non-binarité ?

La non-binarité est un **terme parapluie**, c'est-à-dire englobant une multitude d'identités de genre. Une personne non-binaire **peut être aussi trans**, puisque son identité de genre ne correspond pas à l'identité assignée à sa naissance. Il ne s'agit pas d'un troisième genre non plus. Puisque le genre est un spectre, les personnes non-binaires ne se trouvent ni à un bout, ni à l'autre, contrairement aux personnes se reconnaissant dans les identités "homme" ou "femme".

Que veut dire être trans ? Que signifie la transidentité ?

Être trans désigne le fait **d'avoir une identité de genre différente de celle assignée à la naissance**. Le genre assigné à la naissance est celui correspondant aux organes génitaux. Les identités sont diverses et les parcours de transition uniques. Il n'existe pas une seule manière d'être trans, mais autant de manière de l'être qu'il existe de personnes trans. C'est pourquoi on parlera plutôt de transidentités.



Pour en savoir plus

MAG

jeunes gais lesbiennes bi et trans +

01 43 73 31 63

contact@mag-jeunes.org

www.mag-jeunes.org

Le **MAG Jeunes LGBT+** est une association nationale pour les jeunes âgé-e-s de 15 à 30 ans. Elle accueille toutes les personnes qui passent la porte de ses locaux et leur propose des activités de convivialité, culturelles et militantes, dans le but d'aider à rompre l'isolement

des jeunes. Son rôle est également de faire de la prévention et de lutter contre les LGBTphobies auprès du grand public et des institutions.



Ligne Azur

<https://www.ligneazur.org/>

Dispositif d'information et de soutien aux personnes en questionnement sur leur orientation et/ou leur identité sexuelle, à l'entourage, aux professionnel-le-s qui souhaitent aider une personne en difficulté.



Contact

www.asso-contact.org

Association de parents et ami-e-s d'homosexuel-le-s, bi-e-s et trans, Contact aide les parents à mieux accepter l'homosexualité, la bisexualité ou la transidentité



SOS homophobie

<https://www.sos-homophobie.org/>

Association de lutte contre les discriminations et les agressions à caractère homophobe et transphobe présente partout en France et disposant d'une ligne d'écoute anonyme.

Avec le soutien institutionnel de



GILEAD

Creating Possible



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

MAG

jeunes gais lesbiennes bi et trans +

LA TRANSIDENTITÉ



Qu'est-ce qu'une transition ?

Une transition désigne l'ensemble des actions prises par une personne trans pour être en adéquation avec elle-même. Il existe de nombreux actes de transition possibles, le premier étant de comprendre sa propre transidentité. Ensuite les démarches sont différentes pour chaque personne et peuvent comprendre par exemple un ou plusieurs **coming-out** (parler à ses proches de sa transidentité), un ou des **changements de prénom**, une **modification d'état civil** ou encore une **prise d'hormones**. Les parcours n'incluent pas toujours les mêmes étapes : toutes les personnes trans ne font pas de transition médicale (les aspects visant à modifier le corps).

Pourquoi une personne trans est-elle trans ?

Comme pour l'homosexualité, malgré toutes les recherches scientifiques sur le sujet, **personne ne sait vraiment d'où vient le fait d'être trans**. On sait cependant déjà que l'identité de genre n'est pas une **réalité biologique**, et comme l'assignation du genre à la naissance ne se base que sur des caractéristiques physiques, il arrive que cette assignation ne corresponde pas au genre de la personne, qui sera donc trans. Aussi, de nombreuses recherches ont pu, par ignorance de la réalité, apporter des réponses qui sont considérées aujourd'hui comme transphobes. Ce qui est certain, c'est que les transidentités ne viennent pas de nulle part : il existe à travers le temps et dans le monde de nombreux exemples de constructions genrées dépassant largement cette vision de l'homme et de la femme.

Quelles discriminations subissent les personnes trans ?

L'oppression subie par les personnes trans s'appelle la **transphobie**. Une personne trans peut être discriminée en raison de sa transidentité. Il existe de la **transphobie médicale** qui peut être manifestée par le personnel soignant (refus de soins ou soins inappropriés) mais aussi des **violences sociales** comme des discriminations à l'embauche ou au logement. Il est malheureusement plus probable qu'une personne trans vive des violences quotidiennes et répétées, par son entourage, dans la rue, sur son lieu de travail... De nombreuses personnes trans se retrouvent **précarisées** à cause de ces discriminations.

Que faire si je pense que l'un·e de mes proches est trans ?

Si vous pensez qu'une personne de votre entourage est trans, il est important de créer **un environnement où il·elle se sentira à l'aise pour vous en parler**, par exemple en exprimant ouvertement votre soutien pour les personnes trans. Il ne faut en aucun cas lui demander directement, cela pourrait **la forcer à faire son coming-out** alors qu'il·elle n'est pas prêt·e.

Comment savoir si je suis trans ?

Il n'y a pas une bonne réponse à cette question, tout le monde ne comprend et ne découvre pas son genre de la même façon ni au même âge.

Certaines personnes trans ressentent de la **dysphorie**, c'est-à-dire un mal-être causé par la dissonance entre leur genre assigné et leur genre réel. On peut parler de **dysphorie physique** lorsque cette dysphorie est liée au corps, ou de **dysphorie sociale** quand elle est liée à la façon d'être perçu·e.

Pendant, toutes les personnes trans ne ressentent pas de dysphorie. Certaines personnes découvrent leur genre en expérimentant avec des prénoms et des pronoms dans des environnements bienveillants, comme dans des groupes sur les réseaux sociaux, au sein d'un groupe amical restreint ou dans des associations LGBT+.

Y a-t-il des questions à ne pas poser à une personne trans ?

« Est-ce que t'es trans ? »

À moins qu'une personne trans ne vous dise directement qu'elle est trans, cette information ne vous concerne pas. Si vous connaissez une personne trans, le révéler à quelqu'un d'autre peut s'avérer être un acte transphobe puisque cela peut l'exposer à du harcèlement ou des agressions.

« C'est quoi ton vrai prénom ? »

Le prénom de naissance des personnes trans est appelé le **deadname** (ce qui signifie "prénom mort"), et c'est pour cette raison que le seul prénom qui a de l'importance pour une personne trans est celui choisi. Si vous connaissez le deadname d'une personne trans, vous n'avez pas à le partager.



Homophobie : hostilité explicite ou implicite envers des individus dont les attirances amoureuses et/ou sexuelles concernent des individus du même sexe/genre. La loi condamne tous les actes et attitudes discriminatoires à l'égard d'autrui (articles 225.1 et 225.2 du Code Pénal).

Transphobie : hostilité explicite ou implicite à l'égard des personnes trans.

Lesbophobie : hostilité explicite ou implicite à l'égard des personnes lesbiennes.

Gayphobie : hostilité explicite ou implicite à l'égard des personnes gaies.

Biphobie : hostilité explicite ou implicite à l'égard des personnes bisexuelles.

LGBTphobies : ensemble des hostilités à l'égard des personnes LGBT+.

Sexisme : attitude discriminatoire fondée sur le sexe ou le genre.

Discrimination : Traitement défavorable envers une personne qui est fondé sur un critère défini par la loi dans une situation définie par la loi. • Circonstance aggravante : Circonstance prévue par la loi qui s'ajoute à la gravité d'une infraction et entraîne une peine plus sévère (article 132-77 du Code Pénal).

Stéréotype : Croyance partagée associée à un groupe de personnes. Exemple : les gays sont forcément efféminés et les lesbiennes sont forcément masculines.

Pour en savoir plus

MAG
jeunes gais lesbiennes bi et trans +

01 43 73 31 63

contact@mag-jeunes.org

www.mag-jeunes.org

Le **MAG Jeunes LGBT+** est une association nationale pour les jeunes âgé.e.s de 15 à 30 ans. Elle accueille toutes les personnes qui passent la porte de ses locaux et leur propose des activités de convivialité, culturelles et militantes, dans le but d'aider à rompre l'isolement

des jeunes. Son rôle est également de faire de la prévention et de lutter contre les LGBTphobies auprès du grand public et des institutions.

L'association a développé en partenariat avec **NYX Professional Make Up** et **TÊTU** une formation destinée à sensibiliser aux causes LGBT+ et à engager le plus grand nombre de personnes à devenir des allié.e.s. Tu peux retrouver la formation sur : <https://proudallesforall.nyxcosmetics.fr>

Réseau d'Assistance aux Victimes d'Agressions et de Discriminations

Le Ravad est une association qui assiste les victimes d'agressions et de discriminations, en particulier pour les agressions en raison de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'état de santé. C'est un acteur du monde associatif LGBT+ (Lesbien, Gay, Bi, Trans).



<http://ravad.org/>

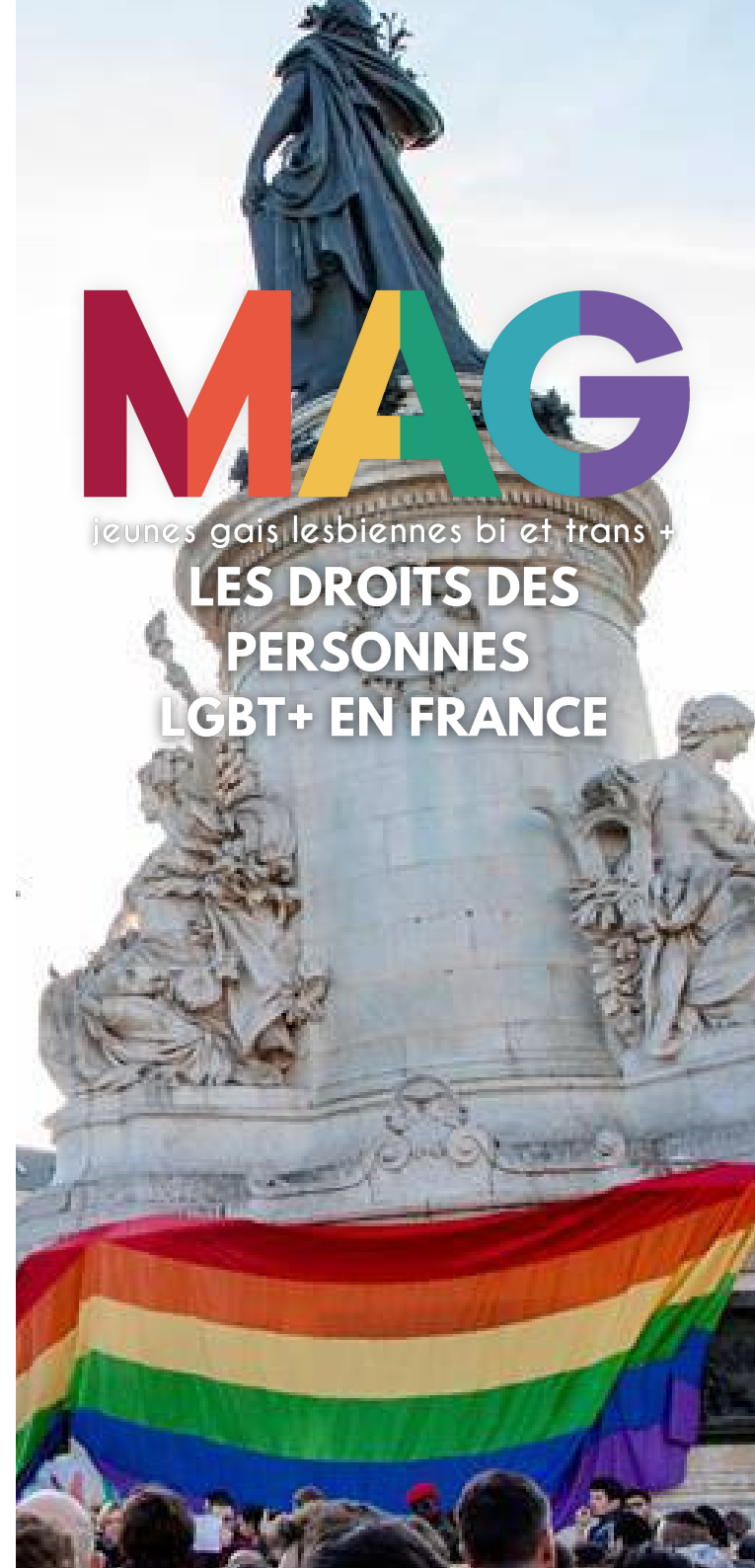
Avec le soutien institutionnel de



MAG

jeunes gais lesbiennes bi et trans +

**LES DROITS DES
PERSONNES
LGBT+ EN FRANCE**



DROITS GÉNÉRAUX DES COUPLES

Est-ce qu'un couple de même sexe/genre a le droit de se marier ?

Oui, les couples homosexuels ont le droit de se marier au même titre que les couples hétérosexuels, depuis la loi du 17 mai 2013.

Qu'est-ce que le PACS ?

Créé en 1999, le pacte civil de solidarité est un contrat signé entre deux personnes majeures, de même sexe/genre ou non, et n'ayant pas de lien de parenté. Il permet de bénéficier de certains droits sans être marié-e-s. Cependant, le PACS ne rend pas possible l'adoption d'un enfant par le couple.

Harcèlement :

Les personnes LGBT+ peuvent être parfois victimes de harcèlement, notamment sur leur lieu de travail, à l'école, sur internet. La loi sanctionne différentes formes de harcèlement : le harcèlement moral et sexuel.

La loi du 27 mai 2008 a introduit une définition supplémentaire du harcèlement qui devrait permettre de lutter plus efficacement contre le harcèlement dont sont victimes les personnes LGBT+ : le harcèlement discriminatoire.

DROITS GÉNÉRAUX DES ENFANTS

Est-ce qu'un couple de même sexe a le droit d'adopter des enfants ?

Oui, et ce depuis la loi du 17 mai 2013. En effet, le mariage ouvre le droit à l'adoption pour les couples mariés, hétérosexuels ou homosexuels.

Qu'est-ce que la procréation médicalement assistée (PMA) ?

C'est l'ensemble des techniques médicales qui peuvent permettre à des couples infertiles ou ayant des problèmes de fertilité de procréer. (Loi n° 2004-800 et Décret n° 2021-1243) Exemple : Fécondation In Vitro (FIV).

Les personnes lesbiennes ont-elles le droit à la procréation médicalement assistée ?

La procréation médicalement assistée est accessible aux personnes lesbiennes depuis le décret d'application de la loi sur la bioéthique ainsi que l'arrêté paru le 29 septembre 2021, élargissant la procréation médicalement assistée aux couples de femmes et aux femmes seules et octroie de nouveaux droits pour les enfants né-e-s d'une PMA.

Qu'est-ce que la gestation pour autrui (GPA) ?

Il s'agit d'une méthode pour concevoir un enfant lors d'une situation d'impossibilité pour les couples de procréer ensemble. Il y a une mère dite porteuse qui reçoit un embryon fécondé soit par un des parents d'intention, soit par des personnes tierces, et mène la grossesse à son terme.

Est-ce que la GPA est autorisée en France ?

La GPA est interdite en France.

Injure, diffamation, provocation à la haine à raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre d'une personne ou d'un groupe de personnes LGBT+

L'injure privée en raison de l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'un particulier est passible d'une contravention allant jusqu'à 1500€ ou 3000 € si récidive, ce qui n'empêche pas l'octroi d'éventuels dommages et intérêts (décret du 3 août 2017 n°2017-1230). L'injure ou la diffamation publique envers un particulier est punie d'une amende de 12 000 €.

Si l'injure ou la diffamation est en raison de l'orientation sexuelle ou l'identité de genre de la personne, les peines sont aggravées : jusqu'à un an d'emprisonnement et 45 000 € d'amende (article 32 et 33 de la loi du 29 juillet 1881).

Diffuser des rumeurs à caractère diffamatoire

La diffamation envers une personne est passible des mêmes peines que l'injure (12 000 €). Toutefois, si elle est en lien avec l'orientation sexuelle de la victime, les peines sont aggravées : 45 000 € d'amende et/ou un an d'emprisonnement (article 32 de la loi du 29 juillet 1881).

L'agression sur une personne LGBT+

L'article 132-77 du code pénal de la loi du 27 janvier 2017 pour un crime ou un délit aggrave la peine lorsque l'infraction est commise à raison de l'orientation sexuelle ou l'identité de genre vraie ou supposée de la personne. La peine dépend du caractère de l'agression et s'il existe une blessure, une incapacité de travail ou une mutilation.



Le **Queer Muslim Project** (Projet des Musulman-e-s Queer) est une plateforme digitale des plaidoiries qui visibilise les identités LGBTI+ musulmanes en Asie-Pacifique au travers notamment de campagnes d'images et de diffusions d'oeuvres d'art.

Le **réseau Trans d'Asie et du Pacifique** vise à faire porter la voix des personnes trans d'Asie et du Pacifique et à faciliter les échanges entre activistes, acteur-ric-e-s médicaux-ales et acteur-ric-e-s politiques.

Le projet **IT GETS BETTER**, une plateforme multimédia internationale de partage de témoignages individuels de personnes de pays de différents continents visant à encourager, donner de l'espoir et connecter les jeunes LGBT+ du monde entier.

Sources (en anglais ou en espagnol, disponibles sur le site de l'ILGA) :

ILGA World : Zhan Chiam, Sandra Duffy, Matilda González Gil, Laura Goodwin, and Nigel Timothy Mpemba Patel, *Trans Legal Mapping Report 2019 : Recognition before the law* (Geneva; ILGA World, 2020)

ILGA World : Lucas Ramon Mendos, *State-Sponsored Homophobia 2019: Global Legislation Overview Update* (Geneva; ILGA, December 2019)

ILGA World : Cartes - Lois sur l'orientation sexuelle (2020).

Lien : <https://ilga.org/fr/cartes-lois-orientation-sexuelle>

Pour en savoir plus

MAG

jeunes gais lesbiennes bi et trans +

01 43 73 31 63

contact@mag-jeunes.org

www.mag-jeunes.org

Le **MAG Jeunes LGBT+** est une association nationale pour les jeunes agé-e-s de 15 à 30 ans. Elle accueille toutes les personnes qui passent la porte de ses locaux et leur propose des activités de convivialité, culturelles et militantes, dans le but d'aider à rompre l'isolement

des jeunes. Son rôle est également de faire de la prévention et de lutter contre les LGBTphobies auprès du grand public et des institutions.



OUTRIGHT
ACTION INTERNATIONAL

Human Rights for LGBTIQ People Everywhere.

Outright Action

International

outrightinternational.org

Outright Action

International est une

organisation

internationale qui défend

les droits des personnes

LGBT+ et des

séropositif-ve-s dans le

monde. Elle est reconnue

par le Conseil économique

et social des Nations Unies,

qui lui donne un rôle

consultatif.



IGLYO

www.iglyo.com

IGLYO a été créé en 1984

en réaction au besoin

d'une meilleure

coopération entre les

organisations de jeunes et

d'étudiants LGBT+

régionales, locales et

nationales. En tant

qu'organisation réseau

dirigée par des pairs et

basée sur l'adhésion,

IGLYO est un point de

rencontre pour les jeunes

de la région européenne.

IGLYO est enregistrée à

Bruxelles, en Belgique.

Avec le soutien institutionnel de



GILEAD

Creating Possible



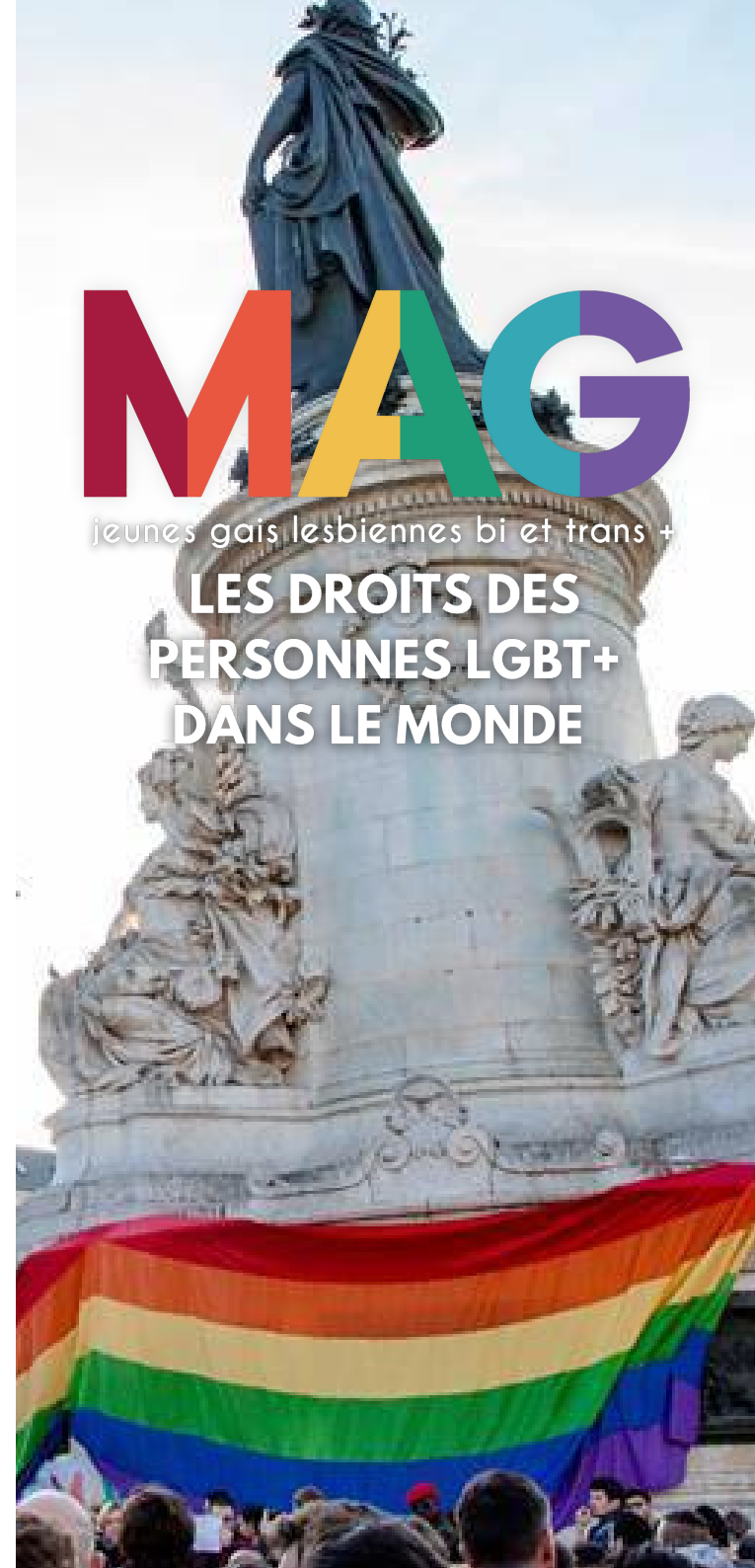
**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

Liberté
Égalité
Fraternité

MAG

jeunes gais lesbiennes bi et trans +

**LES DROITS DES
PERSONNES LGBT+
DANS LE MONDE**



La criminalisation des personnes LGBT+ dans le monde

Par criminalisation des personnes LGBT+, on entend **toutes formes de répressions légales inscrites dans les textes juridiques d'un État**. Elle peut prendre différentes formes, allant d'une amende jusqu'à la peine de mort en passant par les peines d'emprisonnement. Au total, ce sont **soixante-huit** pays qui **pénalisent** l'homosexualité dans le monde dont **douze** qui **autorisent la peine de mort**.

Différentes pratiques associées à l'homosexualité sont également pénalisées par les Etats : les rapports sexuels consentis entre personnes de même genre, la sodomie, les « actes contre nature » ou encore l'outrage à la pudeur.

La protection des personnes LGBTI+ dans le monde

Lorsqu'un État condamne expressément toutes discriminations fondées sur l'orientation sexuelle dans sa constitution, on parle de protection constitutionnelle. Il s'agit d'un niveau élevé de protection, car la modification de la constitution est très conditionnée. En dessous de ce niveau de protection, il existe une protection légale élargie, qui est la condamnation de l'homophobie, puis des protections légales contre les discriminations dans l'emploi, la reconnaissance du caractère homophobe d'un crime comme circonstance aggravante de la peine, et la condamnation de l'incitation à la haine homophobe.

Dans certains pays, des lois pour la protection et la reconnaissance des personnes LGBT+ existent, mais ces lois demeurent difficilement applicables et les LGBTphobies restent fréquentes.



La reconnaissance des droits des personnes LGBT+ dans le monde

Le mariage entre personnes de même sexe, les unions civiles entre personnes de même sexe, l'adoption pour les couples de même sexe et la reconnaissance du lien de filiation avec le second parent d'un couple de même sexe sont des exemples d'étapes dans la reconnaissance des droits LGBT+.

La reconnaissance de droits pour les personnes trans se vérifie au travers de dispositions prévoyant le changement du marqueur de genre, le changement de prénom dans les documents officiels ainsi que le droit à l'autodétermination pour les personnes intersexes. Dans beaucoup de pays, l'existence des personnes trans et intersexes n'est pas reconnue par les institutions. Il est toutefois plus difficile de dresser la liste des pays ayant des lois qui vont vers la reconnaissance de leurs droits. L'ILGA a produit un rapport résumant et détaillant les différents niveaux de reconnaissance légale des personnes trans par pays.

Afrique

Législation : légalité dans 22 pays sur 54
Protection légale élargie et protection à l'emploi : 3 pays
Mariage homosexuel : 1 pays
Criminalisation : 32 pays sur 54

Amérique

Législation : légalité dans 9 pays sur 35
Protection légale élargie et protection à l'emploi : 12 pays
Mariage homosexuel : 8 pays

Asie

Législation : légalité dans 22 pays sur 42
Protection légale élargie et protection à l'emploi : 4 pays
Mariage homosexuel : 1 pays

Europe

Législation : légalité dans tous les pays (48).
Protection légale élargie et protection à l'emploi : 32 pays
Mariage homosexuel : 16 pays

Océanie

Législation : légalité dans 6 pays sur 14.
Protection légale élargie et protection à l'emploi : 4 pays
Mariage homosexuel : 2 pays

En tout, **68 pays, soit 35% des Etats membres des Nations Unies** criminalisent les actes entre personnes de même sexe. Seuls 57 pays, soit 30% des États membres des Nations Unies offrent une protection légale étendue. Seuls 43 pays, soit 22% des Etats membres interdisent explicitement l'incitation à la violence ou à la discrimination LGBT+.

Associations internationales et initiatives des personnes LGBT+ dans le monde

L'ILGA World, l'association internationale des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes, est une fédération mondiale d'organisations LGBT+ qui représente 1523 organisations membres réparties dans 152 pays et territoires, décliné par continent.

IGLYO (International Gay and Lesbian Youth Organisation) est une organisation internationale de jeunesse LGBT+. Les pays qui y sont représentés sont principalement des pays d'Europe.

Égides, l'alliance internationale francophone pour l'égalité et les diversités, qui aide les associations LGBT+ de l'espace francophone.

L'OII, l'Organisation Intersexe Internationale, un réseau international décentralisé qui rassemble les associations et collectifs intersexes dans le monde, décliné comme l'ILGA en OII Europe, OII Asie, etc...

